



Tarifs après réduction du crédit d'impôt de 50% - Association habilitée AICI

ASSISTANCE INFORMATIQUE

Heure assistance informatique	32,00 €
Frais de déplacement par km	0,28 €

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Heure assistance administrative	29,35 €
Frais de déplacement par km	0,28 €

PETIT JARDINAGE ET BRICOLAGE

Heure jardinage	28,35 €
Heure bricolage	26,00 €
Heure vitrerie	26,00 €
Forfait déchetterie	2,85 €
Boîte à clés - forfait installation	50,78 €
Frais de déplacement par km	0,28 €

PRESTATIONS DE CONFORT ET GARDE D'ENFANTS

Heures travaux ménagers	15,35 €
Heures dimanches/fériés	18,05 €
Heure accompagnement	16,75 €
Complément intervention courte heure accompagnement	1,75 €
Heure garde d'enfant	16,50 €
Frais de déplacement par km	0,20 €
Forfaits déplacement par heure d'intervention	0,55 €
Forfait annulation	10,75 €
Frais de dossier	25,00 €

Conventions avec toutes les mutuelles pour le retour à domicile après hospitalisation sans reste à charge

Adhésion annuelle fixée chaque année par l'Assemblée Générale des adhérents	10 €
--	-------------

Tarifs au 1er Août 2025

Service Autorisé d'Aide et d'Accompagnement à DOMICILE - SAAD					
Tarification par le Conseil Départemental du Finistère					
Prestations légales DPA, DPH, PCH et APA et GIR 1 2 3 4 Complément Usager APA Complément Usager PCH - Aide Sociale	aide à l'autonomie				25,00 €
					2,80 €
					0,80 €
Prestations sociales CAISSE DE RETRAITE GIR 5 6		Tarif CNAV Au 1er/01/25	Différentiel Au 1er/01/2025		
	aide ménagère		26,80 €	6,20 €	33,00 €
	aide ménagères dimanche		30,10 €	2,90 €	33,00 €
Autres prestations					33,00 €
Frais de CESU					3,50%
Frais de déplacement					0,38 €
Heure vitrerie					3,50%

**le reste à charge des usagers est soumis aux barèmes en vigueur
et est établi selon les prises en charges accordées par les financeurs**

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE					
	Repas	Frais + Livraison			
Plateau-repas - Morlaix Saint-Pol	6,9950	6,505	13,50 €		13,50 €
Plateau-repas - Ile de Batz	6,9950	6,155	13,15 €		13,15 €
Frais de Barge - Ile de Batz			2,35 €		2,35 €

MUTUELLES ASSISTEURS				
Heure Mutuelles Assisteurs		31,50 €		31,50 €
Heure Mutuelles Assisteurs AVS		33,50 €		33,50 €
Kilomètre à la charge de l'usager (sauf DOMISERVE)		0,40 €		0,40 €

SERVICE PARTICULIER EMPLOYEUR (mandataire)			
CONVENTION COLLECTIVE DU PARTICULIER EMPLOYEUR			
Accompagnement intégral			
proposition de 3 candidats avec recherche de remplaçants (congé - maladie) - rédaction des actes administratifs - rédaction du contrat de prestations permanent - suivi régulier			
	TARIF HT	TVA 20%	TARIF TTC
Tarif horaire employeur +70 ans ou exonéré de charges patronales Urssaf à partir de			21,55 €
Tarif horaire employeur non exonéré de charges patronales Urssaf à partir de			23,50 €
(dont frais de gestion / heure)	4,61 €	0,92 €	5,53 €
Frais de dossier à l'ouverture	50,00 €	10,00 €	60,00 €

ACCUEIL DE JOUR		
Tarification du CD 29	Habilitation à l'aide sociale	Tarif à la journée
HEBERGEMENT		
Accueil de Jour	Personne de + 60 ans	Personne de - 60 ans
	39,26	63,90
La participation des usagers de l'accueil de jour est conforme au règlement départemental de l'aide sociale à ce titre la participation financière est calculée en fonction des ressources		
DEPENDANCE	GIR 1et 2	GIR 3 et 4
Accueil de Jour	41,55	23,35
	GIR 5 et 6	
	10,05	
SOINS	Dotation globale de l'ARS	
TRANSPORT	forfait restant à la charge de l'usager	4,00 €

SSIAD	
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE	Prise en charge par l'assurance maladie
Pas de participation financière des patients	

TELE ALARME			
ASSISTANCE	frais dossier	installation	mensualité
Selon prestataire - facturation directe par l'installateur			

Adhésion annuelle fixée chaque année par l'Assemblée Générale des adhérents	20 €
---	------

**le reste à charge des usagers est soumis aux barèmes en vigueur
et est établi selon les prises en charges accordées par les financeurs**

Crédit d'impôts de 50% sur le reste à charge (sauf Accueil de Jour = réduction impôts Ehpad)